



La Feuille de Chêne



ATTENTION : nouveaux horaires d'ouverture de la mairie à compter du 1^{er} Janvier 2019. Voir courrier en annexe. Un nouveau point sera fait fin juin 2019.
Durant la semaine de Noël, la mairie sera ouverte uniquement le jeudi 27 décembre.
Ouverture exceptionnelle de la mairie lundi 31 décembre 2018 de 10h à 12h, date limite d'inscription sur les listes électorales.
Fermeture de la bibliothèque les vendredis 21 et 28 décembre 2018.

Conseil municipal du 13 novembre 2018

Délibérations soumises :

- **Rapport de la CLECT** (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées). Celle-ci s'est réunie le 20 septembre dernier pour valider le montant définitif de l'attribution de compensation 2018, suite au transfert de compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations). La commune n'étant pas impactée par ce transfert de compétence, le montant de l'Attribution de Compensation reste fixé pour 2018 à 21 840 €.
- **Harmonisation des statuts de la Communauté de communes de Seille et Grand Couronné** résultant de l'agrégation de ceux des deux anciennes communautés de communes. Cette harmonisation s'accompagne de la définition des compétences à transférer ou à rendre. Par délibération du 12 septembre 2018, le conseil communautaire a approuvé les statuts modifiés soumis à l'approbation des conseils municipaux du territoire. **La compétence scolaire ayant été reconnue comme représentant un intérêt communautaire, sera transférée à la Communauté de Communes** dès lors que les statuts auront été approuvés par les 2/3 des communes représentant la moitié de la population ou la moitié des conseils municipaux représentant les 2/3 de la population (majorité qualifiée). Ces statuts seront applicables au 1^{er} janvier 2019.
- **Désignation des membres de l'Association Foncière** : lors du précédent conseil municipal, la désignation des 4 membres avait été annulée pour vice de forme (Cf. Feuille de chêne N° 79), une 5^{ème} candidature ayant été égarée. Les candidats désignés sont finalement : Claudyne CLAUDE, Claude HENNE, Alexandre LINTZ, André TISSERAND. Par ailleurs, la chambre d'agriculture a désigné les 4 membres suivants : Julien BONCOURT, Christophe DOYEN, Sylvain GERARD, Éric L'HUILLIER. Enfin, Madame le Maire a désigné Christophe MONTFERRAN en tant que représentant de la commune auprès de l'Association Foncière.

Ouverture de la mairie

Mardi et Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Jeudi de 8h à 12h et de 14h à 16h30

Vendredi de 9h à 12h

Ouverture de l'Agence Postale

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 11h30

Vendredi après-midi de 16h30 à 18h30

Samedi de 9h à 12h

Ouverture de la bibliothèque

Mardi et vendredi de 16h30 à 18h30



- **Création d'un poste d'adjoint d'animation** à raison de 8h/semaine durant toute l'année scolaire suite à l'augmentation des inscriptions à la cantine.
- **Reconduction du montant de l'indemnité du trésorier** (un nouveau trésorier a été nommé à la tête de la trésorerie d'Essey-lès-Nany dont dépend la commune).
- **Souscription au contrat mutualisé « garantie maintien du salaire »** en cas de maladie, en faveur des agents de la commune.
- **Inscription au processus de certification PEFC** (promouvoir la gestion durable de la forêt communale), certification qui représente un coût de 104 € pour 5 ans.

Tous ces points ont été votés à l'unanimité.

Le CR est consultable en mairie et sur le site internet de la commune.

La date du prochain conseil sera fixée ultérieurement.

PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal)

Comme annoncé dans la précédente Feuille de Chêne et confirmé par un rappel distribué auprès de tous les foyers, une réunion publique s'est tenue le 28 novembre au Centre socio-culturel de Bouxières-aux-Chênes. Cette réunion, présidée par Claude THOMAS, président de la Communauté de Communes et des deux vice-présidents chargés de l'urbanisme Alain ROBILLOT et Antoine PERNOT, était animée par Clairmande ROBICHON, Chargée de mission urbanisme à la Comco et Laure MARCHANDEAU, représentant la maîtrise d'œuvre.

Il a été rappelé l'antériorité de la prise de compétence par la Comco en soulignant que les documents présentés sont le fruit d'une concertation entre l'intercommunalité, les communes et les administrés dans le cadre imposé par le SCOT Sud 54.

La suite de la procédure jusqu'au 1^{er} janvier 2020, date à laquelle le PLUi deviendra effectif, a été présentée.

Les emprises de terres agricoles, les forêts, les zones inondables et/ou soumises à des aléas de mouvements de terrain ont été montrées au travers de documents pédagogiques. Le public a également pu prendre connaissance de tous les éléments remarquables répertoriés : éléments du patrimoine (murets, linteaux, encadrements de fenêtres ...) et naturels (coteaux, vergers...) et enfin du zonage tel qu'il est ressorti des différentes consultations.

Il a bien été spécifié que toutes les demandes écrites émanant des administrés ont été transmises au service urbanisme de la communauté de communes et qu'une réponse personnalisée y sera apportée en son temps.

Animation périscolaire

Nous annonçons dans la dernière Feuille de Chêne un programme ludique et enrichissant pour la rentrée de novembre.

Que l'on en juge :

- **Les lundis de 16h30 à 18h30 : Atelier Calligraphie**

Mme Frick intervenante extérieure et habitante de Bouxières, partage avec les enfants ses passions : origami, calligraphie, création de bijoux etc...

- **Les mardis de 16h30 à 18h30 : reprise de la classe Découverte Nature**

Avec Lilian, promenades et découvertes en forêt etc...

- **Fabrication de nichoirs** en partenariat avec l'école dans le cadre du projet eco label dont le thème est cette année la biodiversité



Action sociale

Le premier mercredi de chaque mois de 10h à 12h, sur rendez-vous.
téléphone : 03 83 31 10 94

- **Ateliers de décorations de Noël** : petits sablés, pâte à sel...dans le cadre du périscolaire traditionnel avec Fabienne et Corine.

(Photos sur le site internet, album « périscolaire en novembre/décembre 2018 »)

Par ailleurs, les enfants de l'école accompagnés de l'équipe enseignante et des animateurs du périscolaire ont ramassé les pommes mises gracieusement à leur disposition par deux généreux donateurs. C'est ainsi que du bon jus de pommes a pu être mis en vente par l'école.

Association Foncière

Tous les membres de l'Association Foncière désignés lors du conseil municipal du 13 novembre dernier et par la Chambre d'Agriculture se sont réunis en mairie le 10 décembre 2018 pour élire le bureau.

Ont été élus à l'unanimité :

- Claude HENNE, président
- André TISSERAND, vice-président
- Christophe DOYEN, secrétaire.

Mécénat pour la réfection des peintures de l'église Sainte Madeleine de Bouxières-aux-Chênes

Nous avons distribué dans chaque boîte aux lettres le document comportant le bon de souscription pour la restauration de l'église des Bouxières.

Rappelons que la convention permettant de bénéficier des avantages fiscaux liés au versement d'une participation à cette campagne de mécénat a été signée entre la commune et la Fondation du Patrimoine en association avec BOUXIERES PATRIMOINE 1905 grâce à l'implication sans faille de sa présidente Marie-Reine HENNEQUIN.

Chaque versement, quel qu'en soit le montant, permettra de bénéficier d'un complément versé par la Fondation du Patrimoine. Il est encore temps de se mobiliser pour la sauvegarde de l'église.

Appel à mobilisation pour la paix

Quelle belle soirée ! En ce 10 novembre 2018, malgré une météo exécrable, qui n'a d'ailleurs pas empêché une affluence inattendue, nous avons vécu une soirée digne des plus grandes commémorations.

Toutes les associations participantes et tous les bénévoles ont fait en sorte que ce moment qui relatait pourtant un moment douloureux de notre histoire, soit un moment de partage dans une ambiance emplies d'émotions.

Le travail a été considérable et la réussite inoubliable. Les photos de cette manifestation sont sur le site internet de la commune.

Une nouvelle fois merci à tous les intervenants.

Et si nous leur donnions rdv pour d'autres éventuels beaux projets à mettre en œuvre ?

L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

nous prie de faire part :

« Vous êtes Ancien Combattant et avez séjourné en Algérie durant **plus de 120 jours au cours de la période du 30/10/1954 au 01/07/1964, vous pouvez prétendre à partir de 2019**, à la carte de combattant, au port de la Croix du Combattant, à la retraite du Combattant, à la ½ part fiscale, à l'aide administrative ou financière (difficultés financières, chauffage, maintien à domicile, médicaments non remboursés...)

→ **Contactez l'ONACVG de Meurthe et Moselle :**

- **par courrier : 67, Rue Emile Bertin, 54052 NANCY Cedex**
- **ou par téléphone : 03 83 67 82 86**



Notre correspondant auprès de l'Est Républicain

Michel Maire 06 81 14 77 60

michelmaire@orange.fr

Votre magasin PROXI propose

Aux séniors et personnes à mobilité réduite, un service gratuit de livraison à domicile sur les 3 bourgs à partir de 30 €.

Les commandes passées jusqu'au mardi seront livrées le jeudi matin. Tél : 09 82 32 32 81

Alerte aux cambriolages

La gendarmerie recommande **la plus grande vigilance** en cette fin d'année. Sur Bouxières, viennent d'avoir lieu une tentative et un cambriolage. Il a été signalé en mairie la circulation d'un véhicule blanc (type « berlingo ») à vitesse très lente parcourant les rues des 3 bourgs et un homme qui se présente dans les foyers pour proposer du gaz de ville.

A vos agendas

Marché de Noël

Vendredi 14 décembre 2018, organisé par l'équipe enseignante et les parents d'élèves au **centre socio-culturel à partir de 16h30**.

Les écoliers se rendront à pied de l'école à la Salle du Père Gérard (retraite aux flambeaux) sous la responsabilité des parents ; des arrêtés de circulation seront pris et un périmètre sécurisé établi.

Goûter à la bibliothèque

Mardi 18 décembre 2018 : organisé par les bénévoles de la bibliothèque.

Fabrication de décorations de Noël en laine et goûter préparé par les bénévoles. Les enfants du périscolaire participeront à cette animation.

Cérémonie des vœux

Madame le maire et le conseil municipal
Ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux

Vendredi 18 janvier 2019

A partir de 19h, Salle du Père Gérard

Bonnes fêtes de fin d'année !

